

Direction Déplacements Transports

Sophia – Antipolis, le 28 JUIN 2005

Affaire suivie par : Rémi BONNEFOY
Tél. 04.93.00.28.38
Fax. 04.93.00.28.55
r.bonnefoy@agglo-sophia-antipolis.fr

Philippe MARZOLF
Président de la CNDP LGV PACA
Commission Particulière du Débat
Public
1 Bd Dugommier
13001 Marseille

N/Réf. : RB/CR/154

Objet : Projet de liaison ferroviaire à grande vitesse PACA
v/réf : v/courrier du 26/05/05

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 26 mai dernier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joints, les éléments de réponse correspondants :

1. Que retenez-vous du débat qui se termine :

Le débat public ouvert sur ce grand projet d'infrastructure nécessite de s'interroger sur la mise en cohérence de l'ensemble des projets de transport en cours sur notre département afin d'optimiser leur utilisation et de mettre en cohérence les enjeux de mobilité (contournement de Nice, transports en commun en site propre, troisième voie littorale, extension de l'aéroport, transport maritime...).

Aussi, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est favorable à la réalisation de la LGV PACA et préconise les éléments suivants :

- Inscrire le projet dans l'arc européen méditerranéen Espagne – Italie ;
- Relier Paris – Nice en moins de 4 heures pour assurer une offre compétitive et attractive ;
- Avec impérativement une gare LGV à Nice et une gare LGV à l'ouest (Cannes) ;
- Traiter la problématique du transport de marchandises pour reporter du trafic poids lourds routier sur le ferroviaire ;
- Enfouir l'infrastructure LGV – fret sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
- Assurer une excellente accessibilité des gares LGV du département (accessibilité type aéroport).

2. Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

Le document qui sera produit se devra d'être clair et précis, de manière à donner aux différents acteurs tous les éléments nécessaires à leur positionnement.

Les différents scénarii proposés devront être présentés sous forme d'un bilan coût/avantage et argumentés en tenant compte des éléments avancés lors du débat public.

3. Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet s'il se poursuit ?

Il est important que les acteurs puissent se réunir selon une périodicité régulière pour suivre l'avancée de l'élaboration du projet. Des commissions, générales et particulières, pourraient ainsi être prévues.

Afin d'accompagner le public dans sa compréhension du projet (enjeux, démarche, objectifs,) plusieurs expositions pourraient être organisées avec des agents de renseignement ainsi que des réunions publiques ouvertes à l'échange.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.


Jean LEONETTI
Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis

ANTIBES JUAN-LES-PINS

LE BAR-SUR-LOUP

BIOT

CAUSSOLS

CHÂTEAUNEUF

LA COLLE-SUR-LOUP

COURMES

GOURDON

OPIO

ROQUEFORT-LES-PINS

LE ROURET

SAINT-PAUL

TOURRETTES-SUR-LOUP

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

VALLAURIS GOLFE-JUAN

VILLENEUVE-LOUBET